

Pjè

Association  
Prix du Jeune  
Écrivain

TU AS  
ENTRE  
16 ET 26 ANS  
ET TU AIMES  
ÉCRIRE ?

# 39<sup>e</sup> PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN

## CONCOURS DE NOUVELLES 2023

ENVOIE  
TON TEXTE  
AVANT LE  
2 FÉVRIER  
2023

### RENSEIGNEMENTS

Depuis la France :  
05 61 56 13 15  
[prix.pjef@pjef.net](mailto:prix.pjef@pjef.net)

Depuis l'étranger :  
00 33 561 56 84 84  
[prix.pjef@pjef.net](mailto:prix.pjef@pjef.net)

[www.pjef.net](http://www.pjef.net)





# RÈGLEMENT

## DU 39E PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN

### CONCOURS INTERNATIONAL DE NOUVELLES EN LANGUE FRANÇAISE



Fondée en 1984 à Muret, l'association Prix du Jeune Écrivain a pour but de **promouvoir la littérature auprès de la jeunesse francophone en organisant un concours d'écriture**. Plus de 100 lauréats et lauréates ont depuis poursuivi leur chemin d'écriture et un grand nombre a été récompensé par des prix littéraires prestigieux. L'association favorise aussi les rencontres littéraires entre les écrivains et leurs lecteurs, entre les jeunes et la littérature, et crée des passerelles avec les arts de la scène, la musique et le cinéma.

## ÉDITION 2023-2024

**Le Prix du Jeune Écrivain récompense des œuvres de fiction** (nouvelles, contes ou récits) **écrites en langue française, en prose, par de jeunes auteurs et autrices de toutes nationalités, âgés de 16 à 26 ans.**

**Aucun thème n'est imposé.** Chaque participant ou participante garantit l'originalité de son texte. Tout emprunt à des textes déjà publiés, y compris dans des journaux ou des magazines, ou diffusés sur Internet, doit être expressément signalé. Au moment de l'inscription, le texte envoyé n'aura jamais été soumis, même partiellement, au PJE, ni primé par un autre jury.

### QUI PEUT PARTICIPER ?

Les candidats et candidates doivent être **nés entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 2006**. À l'exception des premiers prix, les anciens lauréats et lauréates peuvent participer à nouveau, s'ils remplissent les conditions d'âge.

Le candidat ou la candidate ne doit pas être lié par un contrat d'édition en cours ou passé, ni pour le texte proposé ni pour un autre texte. Cette restriction ne s'applique pas dans les cas suivants : publications en revue, participation à d'autres prix littéraires, publication collective, édition uniquement numérique.

### PRÉSENTATION DES TEXTES

Chaque candidat ou candidate ne peut envoyer qu'**un seul texte**. Texte au format Word ou OpenOffice ou Libre office. Nombre de mots compris entre 2500 (minimum) et 6800 (maximum). Police type Times New Roman (recommandée) / taille 12 interligne 1,5 / marges 1,5 cm de chaque côté.

Pour respecter l'anonymat, ne doivent figurer sur les pages du texte ni nom d'auteur ou d'autrice, ni signature, ni illustration. Les pages doivent être numérotées. Un titre est indispensable.

### INSCRIPTION

**Toutes les inscriptions se font en ligne** sur le site internet : [www.pjef.net](http://www.pjef.net) sur l'onglet dédié.  
Remplir le formulaire d'inscription (identité, coordonnées, etc.).  
Télécharger le texte selon la procédure décrite sur le site.

**Frais d'inscription** : 20 € pour les candidats et candidates français (quel que soit leur lieu de résidence). Frais à régler via le site internet. Non remboursés en cas de texte non conforme au règlement. Les candidats et candidates étrangers (quel que soit leur lieu de résidence) sont exonérés de frais d'inscription.

Un accusé de réception puis une attestation de validation d'inscription avec un numéro d'enregistrement sont envoyés à chaque personne inscrite.

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

**Jeudi 2 février 2023 à 12h.** (fuseau horaire de Paris – UTC / GMT + 1).

### LE JURY

Des **comités de lecture** présélectionnent les textes qui sont ensuite soumis au **jury du PJE**. Celui-ci est composé d'écrivains et écrivaines francophones reconnus. Il sélectionne les **12 textes lauréats** et établit le palmarès. **Les décisions du jury sont sans appel.**

La **remise du prix** est prévue en mars 2024.

### LES PRIX

Chaque lauréat ou lauréate **bénéficie du tutorat d'un des écrivains ou écrivaines du jury.**

Les 12 nouvelles primées sont rassemblées dans un **ouvrage publié par les éditions Buchet-Chastel**, disponible en librairie. **Les lauréats et lauréates sont rémunérés en droits d'auteur.**

**Les lauréats et lauréates sont invités en Occitanie** (frais de voyage et de séjour pris en charge) pour les cérémonies de remise du prix.

Chaque lauréat ou lauréate bénéficie d'un accompagnement professionnel :

- **rencontres avec les publics**
- **formations avec des professionnels de l'édition**
- **master classes avec des auteurs**

Selon leur classement, le PJE offre aux lauréats et lauréates :

- **des ateliers d'écriture**
- **des possibilités de missions de découverte à l'étranger**
- **des lots de livres**

Les demi-finalistes reçoivent une fiche de lecture personnalisée.

### PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN

[www.pjef.net](http://www.pjef.net)

18, rue de Louge, 31600 Muret – France

#### Renseignements :

Depuis la France: 05 61 56 13 15 / [prix.pje@pjef.net](mailto:prix.pje@pjef.net)

Depuis l'étranger : 00 33 5 61 56 84 84 / [prix.pjef@pjef.net](mailto:prix.pjef@pjef.net)

Création graphique : LISA RENBERG - Atelier Boréal